



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/2003/24
5 août 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT
(Dixième session, Genève, 20-22 octobre 2003)
(Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire)

**MINUTES DE LA RÉUNION INFORMELLE DES BUREAUX DU COMITÉ DES
POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ORGANES DIRECTEURS
DES CONVENTIONS DE LA CEE RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT
(Genève, 3 juillet 2003)**

Introduction

1. À l'invitation du Président du Comité des politiques de l'environnement, une réunion informelle a été organisée le 3 juillet 2003 entre les bureaux du Comité des politiques de l'environnement et des organes directeurs des conventions de la CEE relatives à l'environnement, à savoir la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, la Convention sur les effets transfrontières et des lacs internationaux, la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels et la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.
2. La réunion, qui faisait suite à la première réunion informelle tenue le 2 juillet 2002 (CEP/2002/8), avait pour objet de continuer à partager les données d'expérience et à étudier les synergies et les domaines de coopération possibles pour appuyer et évaluer l'application des conventions dans la région.
3. Les discussions informelles ont surtout porté sur les résultats de la Conférence de Kiev, le projet de stratégie de la CEE relative à l'environnement et la mise en œuvre des principes directeurs pour le renforcement du respect et de l'application des accords multilatéraux sur l'environnement dans la région de la CEE (ECE/CEP/107).

4. La réunion a été présidée par M. H. von Meijenfeldt (Pays-Bas), Président du Comité des politiques de l'environnement.
5. La liste des participants se trouve en annexe au présent document.

I. RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DE KIEV

6. Étant donné que les membres des bureaux du Comité et des organes directeurs avaient étroitement participé aux préparatifs de la Conférence de Kiev et à la Conférence elle-même, il a été décidé de faire référence aux décisions prises à Kiev lors de l'examen de la stratégie de la CEE relative à l'environnement.

II. STRATÉGIE DE LA CEE RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

7. Les participants ont examiné le projet de stratégie de la CEE relative à l'environnement, que le secrétariat avait élaboré, à la demande du Comité, pour guider ses travaux au cours des 5 à 10 prochaines années (ECE/CEP/80, par. 26). Le Comité avait examiné le projet à ses précédentes sessions en novembre 2002 et février 2003 et suggéré de faire participer aussi les conventions de la CEE à la définition des priorités futures en matière d'environnement, avant l'adoption finale de la stratégie à sa dixième session en novembre 2003.
8. Lors de la discussion, les participants ont soulevé des questions qui devraient être prises en compte ou traitées plus en détail dans le projet.

A. Incidences de l'élargissement de l'Union européenne

9. L'élargissement de l'Union européenne ne devrait pas être perçu comme une menace pour la CEE mais plutôt comme un défi et une occasion de créer des partenariats et de réaliser des progrès dans le domaine de l'environnement. À cet égard, les participants ont mis l'accent sur les avantages mutuels de l'interaction normative entre les instruments de la CEE et la législation de l'Union européenne. Ils ont également fait observer qu'à la Conférence de Kiev, l'Union européenne avait réaffirmé son attachement au programme «Un environnement pour l'Europe».
10. Il faudrait veiller à ce que les activités de la CEE relatives à l'environnement soient mieux adaptées aux pays de l'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie centrale. Il ne faudrait pas se contenter de fournir une assistance juridique mais prévoir aussi des activités de renforcement de capacités et de financement. Il était important d'utiliser le russe pour pouvoir toucher la sous-région de l'Europe de l'Est même si celle-ci n'était pas le seul domaine d'action de la CEE. Le rôle de la CEE dans la réalisation au niveau régional des objectifs convenus à l'échelon mondial devrait aussi être mis en avant.
11. Le volet transatlantique des activités de la CEE méritait une place plus large.
12. Il convenait également d'accorder plus d'importance aux relations avec les autres commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies, notamment afin de susciter un intérêt pour les conventions de la CEE relatives à l'environnement dans les autres régions. La CEE pourrait jouer un rôle important en s'employant à rechercher des positions communes avec les autres régions sur les problèmes mondiaux. Le Comité devrait favoriser la coopération interrégionale.

B. Conventions de la CEE relatives à l'environnement

13. Il importait de mieux faire comprendre aux États membres l'importance des conventions de la CEE pour l'environnement de la région afin qu'ils allouent davantage de ressources pour respecter leurs engagements en vertu des conventions.

14. La recherche de synergies entre les conventions devait répondre à la demande et il était préférable d'opter pour une coopération «du bas vers le haut», qui découlerait de la nécessité de régler ensemble des problèmes concrets communs, parmi lesquels la participation du public, l'application des dispositions, l'assistance technique, le renforcement des capacités et les questions financières.

15. Le Comité des politiques de l'environnement pourrait contribuer aux travaux des conventions en particulier dans le domaine du renforcement des capacités et en améliorant la coordination entre les divers organes. En outre, il devrait user de son influence pour promouvoir l'application des conventions à l'échelon national par le biais de ses représentants. Le rôle du conseiller régional a été mis en avant à cet égard.

16. À la suite du débat général sur le projet de stratégie, les participants ont examiné les objectifs proposés pour le Comité des politiques de l'environnement pour les 5 à 10 prochaines années. Sur la base des discussions, les participants sont convenus que:

- Les objectifs devraient être légèrement simplifiés et leur nombre devrait être réduit en fusionnant et reformulant certains. Certains «objectifs» apparaissaient plus comme des «moyens» de réaliser les objectifs;
- Les questions soulevées par la réunion informelle seraient traitées le lendemain lors de la réunion du Bureau du Comité des politiques de l'environnement. Le consultant, ainsi que le secrétariat, procéderaient ensuite à la révision du document sur la base des observations formulées et la version révisée serait soumise au Comité à sa dixième session.

III. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DIRECTEURS POUR LE RENFORCEMENT DU RESPECT ET DE L'APPLICATION DES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT DANS LA RÉGION DE LA CEE

17. Les participants étaient saisis des principes directeurs pour le renforcement du respect et de l'application des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans la région de la CEE (ECE/CEP/107), qui avaient été adoptés à Kiev. Ils ont échangé des vues sur la façon dont le Comité et les organes directeurs pourraient promouvoir le respect des obligations conventionnelles, notamment en utilisant les principes directeurs et en aidant les pays à renforcer leurs capacités. En outre, le Président a fait certaines suggestions visant à renforcer le respect et l'application des accords multilatéraux sur l'environnement.

18. Les participants se sont félicités des principes directeurs. Ils ont recommandé de les diffuser sur le site Web de chacune des conventions pour qu'ils soient facilement consultables. Ils ont également jugé utile de les présenter et de les examiner lors des prochaines réunions des

Parties. Il a été suggéré que les États membres soient invités à traduire les principes directeurs dans leur langue afin de faciliter leur diffusion et leur utilisation à l'échelon national.

19. Les participants ont examiné les modalités concernant la présentation de rapports sur les conventions de la CEE lors des sessions du Comité des politiques de l'environnement. Ils ont souhaité que l'on continue de présenter des rapports sur chaque convention plutôt que de créer de nouvelles modalités. D'un point de vue pratique, ils sont convenus que pour aider au mieux le Comité, par exemple lors de la définition de priorités d'action, les rapports devraient mettre l'accent sur les réalisations concrètes et les obstacles rencontrés dans l'application des conventions et des protocoles s'y rapportant. Ils ont en outre suggéré que ces rapports indiquent ce que le Comité pourrait faire concrètement pour appuyer les activités menées dans le cadre des conventions.

IV. PROCHAINE RÉUNION

20. Les participants ont jugé utile de continuer à organiser chaque année des discussions informelles afin d'échanger leurs expériences et leurs vues sur des questions concrètes et communes aux conventions. Ils ont proposé qu'à la prochaine réunion informelle, on examine plus en détail les questions relatives à l'application, éventuellement en faisant participer les présidents des comités d'application. De l'avis général, il importait d'organiser les réunions informelles à la suite d'autres réunions pertinentes et, dans la mesure du possible, à une date fixe. À ce stade, les participants sont convenus à titre provisoire d'organiser la prochaine réunion durant la première semaine de juillet 2004.

21. L'invitation à participer à la prochaine réunion informelle ainsi qu'un ordre du jour seraient élaborés à l'avance par le secrétariat de la CEE et adressés aux bureaux des organes directeurs et du Comité pour observation.

Annexe

LISTE DES PARTICIPANTS

Armenia	Aarhus Convention	Ms. Aida Iskoyan Adviser to the Minister Ministry of Environmental Protection 35, Noskovyan street 375002 Erevan Fax: +374 1 530 669 E-mails: epac@arminco.com aidaisk@arminco.com Tel: +374 1 539 255 / 374 1531 861
Belgium	Aarhus Convention	Mr. Marc Pallemerts Professor, Institute for European Studies Vrije Universiteit Brussel Pleinlaan 2 B-1050 Brussels Fax: 32 2 629 1809 E-mail: mpallema@vub.ac.be Tel: 32 2 629 1222
Czech Republic	Committee on Environmental Policy	Mrs. Helena Čizkova Deputy Director, Ministry of the Environment, Department of Strategies, CS Legii 5 70200 Ostrava Fax: 420 59 611 8978 E-mail: cizkova@env.cz Tel: 420 59 611 8887 ext. 38
Finland	Water Convention	Ms. Lea Kauppi Director-General Finnish Environment Institute P. O. Box 140 FIN 00251 Helsinki Fax: 358 9 40 300 789 E-mail: lea.kauppi@ymparisto.fi Tel: 358 9 40 300 701
Georgia	Committee on Environmental Policy	Mr. Zaal Lomtadze Deputy Minister of Environment and Natural Resources Protection 68 a Kostava Street Tbilisi Fax: 995 32 333 952 E-mail: zl@gol.ge ; gmep@access.sanet.ge Tel: 995 32230 664 / 337 334

Italy	Aarhus Convention	Ms. Federica Rolle Ministry of Environment V. C. Colombo 44 00147 Rome Fax: 3906 5722 8177 E-mail: rolle.federica@minambiente.it Tel: 3906 5722 8129
Kazakhstan	Aarhus Convention	Ms. Tatyana Shakirova Environmental Education Manager Regional Environmental Centre for Central Asia (CAREC) 40 Orbita- 1 480043 Almaty Fax: 7 3272 705337 E-mail: tshakirova@carec.kz Tel: 7 3272 292 619
Netherlands	Water Convention	Mr. Carel de Villeneuve Policy Coordinator Ministry of Transport, Public Works and Water Management P.O. Box 20906 NL-2500 EX The Hague Fax: 31 70 351 9078 E-mail: c.h.v.dvilleneuve@dgw.minvenw.nl Tel: 31 70 351 9034
Netherlands	Committee on Environmental Policy	Mr. Hugo von Meijenfeldt Director, Ministry of the Environment Rijnstraat 8, P. O. Box 30945, IPC 670 NL-2500 GX, The Hague Fax: +31 70 339 1336 E-mail: hugo.vonmeijenfeldt@minvrom.nl Tel: + 31 70 339 4302
Norway	Aarhus Convention	Ms. Mona Aarhus Ministry of the Environment P. O. Box 8100 Dep 0030 Oslo Fax: 47 22 249 563 E-mail: maa@md.dep.no Tel: 47 22 245 835
Norway	Air Convention	Mr. Harald Dovland Ministry of the Environment P. O. Box 8013 Dep N-0030 Oslo Fax: 47 22 242755 E-mail: hdo@md.dep.no Tel: 47 22 245995

Poland	Aarhus Convention	Mr. Jerzy Jendroska Adviser to the Environment Minister Director, Environmental Law Center ul. Uniwersytecka 1 Wroclaw 50-951 Fax: 48 71 34 101 97 E-mail: jerzy.jendroska@eko.wroc.pl Tel: 48 71 34 102 34
Poland		Ms. Anna Krupa Specialist Ministry of the Environment Wawelska 52/54 Str 00 922 Warsaw Fax: 48 22 579 2217 E-mail: anna.parol@mos.gov.pl Tel: 48 22 579 2658
Russian Federation	Committee on Environmental Policy	Mr. Sergey Tveritinov Director of the Department Ministry of Natural Resources 4/6 B. Gruzinskaya str., Moscow 123995 Fax: +7 095 254 8283; 943 0013 E-mail: tveritinov@mnr.gov.ru Tel: +7 095 254 2733
Sweden	Committee on Environmental Policy	Mr. Jon Kahn Director, Ministry of the Environment SE 10333 Stockholm Fax: 468 103 807 E-mail: jon.kahn@environment.ministry.se Tel: 468 405 2128
Switzerland	Air Convention	Mr. Richard Ballaman Swiss Agency for the Environment, Forests and Landscape CH-3003 Bern Fax: 41-31 324 0137 E-mail: richard.ballaman@buwal.admin.ch Tel: 41-31 322 6496

Switzerland	Industrial Accidents	Mr. Ernst Berger Head Section Safety of Installations Swiss Agency for the Environment, Forests and Landscape CH – 3003 Bern Fax: 4131 323 0369 E-mail: ernst.berger@buwal.admin.ch Tel: 4131 322 6971
The former Yugoslav Republic of Macedonia	Committee on Environmental Policy	Mr. Metodija Dimovski Head of the European Integration Department, Ministry of the Environment and Physical Planning Drezdendska 52 MK-1000 Skopje Fax: 389 2 3066 931 E-mail: m.dimovski@moepp.gov.mk Tel: 389 2 3066 930 ext. 132
United Kingdom		Mr. Roger Gebbels Head of Unit Environmental Assessment, Transport and Works Act, Management and Finances Research Programme 4/D2 Eland House Bressenden Place London SW 1E 5DU Fax: 44 0 20 7944 3899 E-mail: roger.gebbels@odpm.gsi.gov.uk Tel: 44 0 20 7944 3903
United States of America	Committee on Environmental Policy	Ms. Lynette Poulton Kamakura Science Officer, Permanent Mission of the United States of America to the United Nations Office at Geneva 1292 Chambesy, Switzerland Fax: 41 (0)22 749 4883 E-mail: poultonlj@state.gov Tel: 41 (0)22 749 4309

CONSULTANT

Mr. Branko Bosnjakovic
Consultant
Château de Tannay
CH-1295 Tannay, Switzerland
Fax: 4122 776 9412
E-mail: branko.bosnjakovic@bluewin.ch
Tel: 4122 776 9416
